

Le circuit de moto-cross de Beaumarchès "Baratte" homologué

Il a fallu franchir quelques obstacles



Le circuit de moto-cross de Beaumarchès "Baratte" homologué

À Beaumarchès, au lieu-dit "Baratte", une colline pentue tournée face à l'ouest a incité le propriétaire des lieux Jean-Philippe Robin à créer un circuit de moto-cross afin de se faire plaisir et d'en faire profiter des amis qui partagent la même passion.

Le week-end, depuis la route qui relie Plaisance à Marciac, lorsque le temps s'y prête le ballet des motos qui montent, qui descendent, qui sautent en l'air est impressionnant. Le plaisir est grand à l'évidence pour ceux qui l'utilisent car ils sont souvent nombreux.

Grain de sable dans ce tableau idyllique, une réclamation "hors sol" a contrarié quelque temps le projet, mais elle a été rejetée. De plus, depuis janvier de cette année, le circuit est homologué par la Fédération Française de Moto-Cross et par l'Ufolep pour le grand bonheur du propriétaire mais également de la commune de Beaumarchès, solidaire de cet investissement qui procure une animation au village en plus de retombées économiques à la localité. L'arrêté d'homologation devrait être pris dans les jours prochains et contenter les utilisateurs qui viennent de fort loin tant le circuit est plaisant, spectaculaire aussi, car voir sauter, voler presque des motos n'est pas courant. C'est en tout cas visible à Beaumarchès quand il fait beau.



IMGP2017.JPG



IMGP2018.JPG



IMGP2020.JPG



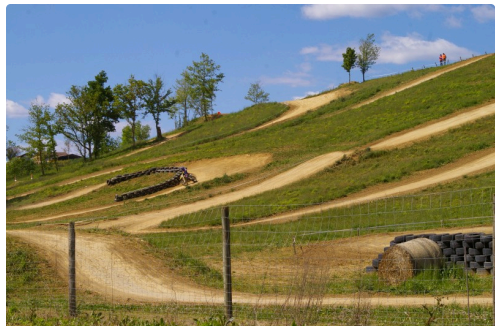
IMGP2021.JPG



IMGP2022.JPG



IMGP2024.JPG



IMGP2027.JPG



IMGP2030.JPG



IMGP2028.JPG



Photos Marcel Lavedan prises à l'été 2016 : Droits réservés ne pas copier sans autorisations